



UBYRISK
consultants

EXPERTISE ET CONSEIL EN RISQUES NATURELS



NOTRE OFFRE DE CERTIFICATS D'INTEMPERIES



En cas de sinistres dus aux vents, à la neige, aux chutes de grêle, à la foudre ou aux précipitations, les compagnies d'assurances demandent très souvent des certificats d'intempéries attestant du dépassement des seuils ouvrant droit à l'indemnisation.

Ubyrisk Consultants met à votre service son expertise et réalise des certificats d'intempéries pour toutes les communes situées sur le territoire de France métropolitaine et dans les DOM et ce, pour les paramètres météorologiques suivants :

- **Tempête** (vitesses instantanées de vent et heure de survenance)
- **Foudre** (nombre d'impact et occurrence d'orage) - Possibilité de livraison de certificat de non foudroiement
- **Neige** (hauteur de neige)
- **Précipitations** (cumuls de pluie)
- **Grêle** (occurrence de grêle)
- **Durée insolation**
- **Températures** (nombre de jours avec une température inférieure ou supérieure à un certain seuil)

Nos documents s'appuient sur les mesures de **stations météorologiques certifiées du réseau Météo France** (environ 4000 stations réparties sur le territoire). Les enregistrements fournis sont ceux de la / les station(s) météorologique(s) la / les plus représentative(s) du lieu du site sinistré. Les données peuvent être horaires ou journalières en fonction de l'aléa considéré.

Etant donné que le réseau de mesure météorologique est constitué d'un peu moins de 4000 stations et que notre pays comporte plus de 36 000 communes, il n'y a donc pas de station dans chaque commune, si bien que le lieu du sinistre peut être parfois relativement éloigné de la station de mesure. Dans ce cas, **nos certificats comportent toujours une expertise avec une conclusion très importante notifiant éventuellement que, en fonction de la situation météorologique qui prévalait le jour du sinistre, des valeurs plus importantes à celles mesurées par la station de référence ont pu être atteintes au droit du lieu du sinistre.**

Nous établissons des certificats d'intempéries depuis 2006 pour le compte d'agents d'assurance, d'entreprises de différents secteurs d'activités (BTP, agriculture...) et de particuliers. Nos documents sont parfaitement reconnus par l'ensemble des assureurs opérant en France.

MODALITES DU SERVICE

- **Commande de document simplifiée** : les demande s'effectuent par l'envoi d'un simple email précisant simplement : la date du sinistre, le lieu de celui-ci et le/les paramètres météorologiques sur le(s)quel(s) porte le certificat.
- **Possibilité de personnalisation des documents** (logo, pied de page, mise en page, contenu)
- **Offre sans engagement** : notre offre est **sans engagement de volume ni de durée**.
- **Délais de livraison réduits** : nos certificats sont réalisés dans **un délai maximal de 24 heures** (jours ouvrés) après réception de la commande.
- **Livraison directe par email** : votre certificat est **livré par email** au format Acrobat Reader (pdf), prêts à être imprimés.
- **Facturation mensuelle** : la **facturation détaillée** s'effectue sur une base mensuelle et vous ait adressée par email.

NOS OFFRES D'ETABLISSEMENT DE CERTIFICATS D'INTEMPERIES

Offre de volume : si votre activité requière l'établissement régulier de certificats d'intempéries simples* (un paramètre météorologique, un lieu et couvrant une durée n'excédant pas 48 h), nous proposons **une offre exclusive** dédiée aux consommateurs réguliers de certificat avec des tarifs allant de **25 € H.T à 19 € H.T**** par document, soit une économie allant de 80 à 20 % par rapport aux principales offres concurrentes.

** Pour des demandes d'établissement de certificat couvrant de plusieurs lieux, paramètres météorologiques et des durées supérieure à 48 h, merci de nous consulter afin que nous vous établissions un devis.*

*** Les tarifs sont fonction du volume de commandé durant l'année, sachant que le tarif de 19 € H.T s'applique dès le 30 ème document commandé pour une même société.*

Offre de certificats d'intempéries portant sur de longues durées: certains secteurs d'activités nécessitent l'obtention de certificats d'intempéries couvrant plusieurs lieux, des paramètres météorologiques divers et des durées très longues, nous proposons des certificats spécifiques répondant à ce type de demande.

Nous consulter pour obtenir un devis.

